



■ Schweizer Syndikat Medienschaffender ■ Syndicat
suisse des mass media ■ Sindacato svizzero dei mass
media ■ Sindicat svizzer dals meds da massa

Zurich, le 15 septembre 2016

Concerne : Rapport du Conseil fédéral sur le service public dans le domaine des médias

Monsieur le Président du Conseil des Etats

Vous discuterez prochainement au sein de la CTT-N le rapport du Conseil fédéral sur le service public dans le domaine des médias. Le Syndicat suisse des mass media (SSM) se permet de vous adresser sa prise de position. Avec ses 3100 membres, le SSM représente les intérêts de la majorité du personnel de la SSR et est l'un des trois syndicats des médias actifs en Suisse.

L'avenir du service public dans le domaine des médias est une question qui touche directement à la démocratie.

Une SSR forte est à l'avantage de la Suisse : Une SSR forte garantit une partie essentielle de la couverture en prestations médiatiques à des conditions égales dans les quatre régions linguistiques du pays. Elle est de loin la plus grande entreprise suisse qui s'entend comme un média national ayant un mandat d'intégration.

La SSR, partie d'un système dual (marché et service public), garantit la diversité et la durabilité : Le système dual et la diversité que l'on doit à la présence de plusieurs acteurs dans le domaine des médias sont une caractéristique helvétique. Les garanties offertes durablement par le marché sont incertaines, d'autant plus que les modèles d'affaires classiques de financement du journalisme se sont effondrés, que les éditeurs traditionnels agissent pour la plupart désormais selon une logique de marché global et qu'il est impossible aujourd'hui de savoir si ces entreprises de médias pourront subsister à long terme avec une orientation éditoriale claire et en tant qu'entreprises suisses.

La SSR garantit la qualité : Bien entendu, affirmer que la SSR garantit la qualité ne signifie nullement qu'elle est la seule à miser sur la qualité. Mais les standards de qualité auxquels la SSR est attachée marquent l'ensemble de la branche. La qualité signifie en particulier un journalisme qui mise sur la recherche et l'approfondissement dans un éventail thématique large, des normes déontologiques strictes qui ne s'appliquent pas qu'à l'information, des investissements dans des structures coûteuses

mais essentielles (p ex. réseau de correspondants à l'étranger et dans les différentes régions linguistiques de Suisse, magazines d'approfondissement onéreux). Qui dit qualité, dit également conditions de travail réglementées: il existe en effet depuis longtemps à la SSR une Convention collective de travail négociée entre les partenaires sociaux. Si, dans la presse écrite, il existe également une Convention collective en Suisse romande, cela n'est plus le cas en Suisse alémanique depuis de nombreuses années.

Soulignons que la SSR n'est pas certes pas la seule à fournir des prestations de qualité, mais sa contribution à la qualité revêt une importance cruciale, à la fois pour la diversité, pour les minorités linguistiques et pour des thèmes de niche (pertinence élevée mais audience faible), et également en termes de stabilité (indépendance à l'égard des résultats de marché).

La SSR anime la culture : En Suisse comme ailleurs, la raison d'être du service public dans le secteur des médias est de garantir à la population un ample éventail de prestations, ce qui est décisif pour s'adresser à de larges couches du public. Le mandat de la SSR ne comprend donc pas uniquement l'information, mais également la culture, le sport et le divertissement, domaines dans lesquels il ne fait aucun doute aujourd'hui que bon nombre des prestations ne pourraient pas être financées par le marché dans les petites régions linguistiques de Suisse. Il est en outre incontestable que le service public a dans ces domaines une tâche différente de celle des médias commerciaux privés (*swissness*, directives éthiques, standards élevés, traitement de questions et valeurs sociétales importantes, attitude critique etc.). Enfin, il ne faut pas oublier que la vie culturelle tire largement profit de la SSR, que ce soit par le truchement de retransmissions, de coproductions ou d'émissions spécifiques (consacrées à la musique, la littérature, le théâtre etc.) ou du fait de l'engagement de la SSR dans le cinéma (la SSR investit 27 millions de francs par année pour la coproduction de films et téléfilms suisses).

La nécessité de revoir le mandat de la SSR : Nul ne conteste qu'il faut adapter le mandat de la SSR aux exigences actuelles. La SSR doit pouvoir également atteindre le public via Internet, s'adresser de manière plus ciblée à une audience jeune et aux personnes issues de la migration, tout en réalisant davantage de productions propres, ce qui implique des coûts plus élevés.

Nous pensons aussi que la SSR pourrait réaliser son mandat de manière encore plus incisive sur certains points spécifiques, même au détriment de l'audience.

Affaiblir la SSR ne renforce pas les éditeurs : Preuve en est le simple fait que dans les pays où le service public est très faible, par exemple les Etats-Unis, les éditeurs font face aux mêmes problèmes que les éditeurs suisses. Au vu de l'importance actuelle pour la Suisse de maintenir un paysage médiatique privé (marché), il faut examiner de nouveaux modèles de soutien structurel, à condition bien sûr que soit toujours respecté le principe d'indépendance à l'égard de l'Etat.

Les éditeurs concèdent, il est vrai, à la SSR une offre de service public forte, essentielle pour la démocratie et clairement concentrée sur l'information (p. ex. newsletter de Schweizer Medien, 24.8.16). On ne voit pas cependant quel bénéfice les éditeurs tireraient de l'imposition de restrictions plus strictes à la SSR dans les autres domaines (divertissement, sport).

Une remarque : Sauf le respect que l'on doit aux prestations des médias commerciaux, nous voudrions encore attirer votre attention sur les trois points suivants : (1) Le processus de concentration dans les rapports de propriété, qui se manifeste également dans certains cas sur le plan éditorial et se traduit donc par moins de diversité. Le dernier exemple en date est la coopération rédactionnelle envisagée entre Tages-Anzeiger et Basler Zeitung, ce qui signifie qu'au plan rédactionnel Tamedia serait

désormais dominante dans les trois grandes villes de Suisse alémanique. (2) La réduction de prestations journalistiques et de savoir-faire dans les rédactions, que de nombreux politiciens ont d'ailleurs pu observer et qui apparaît en particulier dans la couverture de sujets politiques complexes. (3) Sans oublier les bénéfices conséquents engrangés par les grandes maisons d'édition alors que celles-ci se plaignent depuis des années, bénéfices qui sont pour une partie reversés aux actionnaires.

L'argument de la subsidiarité : La CTT-E demande de prendre acte du rapport du Conseil fédéral. La minorité Germann invoque pour sa part l'argument de la subsidiarité. Il faut noter à ce propos que le mandat constitutionnel de la radio-télévision n'est pas formulé selon le principe de la subsidiarité. De plus, ce principe n'est pas réalisable dans la pratique. Prenons un exemple : la SSR ne devrait plus assurer une couverture de l'étranger - ou alors uniquement de pays où travaillent peu de correspondants ou de pays où il n'y a plus aucun correspondant ? Enfin, et cela est décisif, le principe de subsidiarité est en contradiction avec l'esprit du pluralisme. Aujourd'hui, grâce à sa présence dans les différentes régions ainsi que sur des thèmes de niche, la SSR offre un large éventail de prestations de qualité qui contribuent, dans l'ensemble de la Suisse, à la pluralité des informations, des points de vue et des opinions. L'application du principe de subsidiarité compromettrait gravement ce pluralisme.

Ne pas freiner l'accès de la SSR au public : Le mandat que reçoit la SSR et qui est financé par la redevance doit atteindre son public dans les meilleures conditions possibles. Il va aujourd'hui de soi qu'Internet fait partie des vecteurs média habituels et restreindre les activités de la SSR sur la toile (la presse est exclue) serait donc une ineptie contreproductive. Le service public doit être présent sur Internet, surtout si l'on souhaite qu'il s'adresse davantage à un public jeune.

Paysage médiatique suisse, coopérations : L'enjeu général est le paysage médiatique suisse. Plurilingue et de très petite taille, il doit garantir les qualités indispensables au débat dans la société et à la formation démocratique des opinions. En période de mondialisation médiatique, face à des acteurs globaux gigantesques comme concurrents, l'existence d'un paysage médiatique suisse indépendant, pluriel et durable, revêt une importance énorme. Il serait donc souhaitable que les éditeurs et la SSR parviennent à un accord de coopération.


Pour l'indépendance des médias : Une démocratie ne fonctionne qu'avec des médias absolument indépendants. C'est une tradition essentielle dans notre pays. Nous sommes donc inquiets quand des politiques tentent d'exercer leur influence sur les médias, via le contrôle ou la possession de médias ou encore par l'ingérence dans les médias. C'est pourquoi nous pensons qu'il serait faux de confier au Parlement la compétence d'octroyer la Concession. L'indépendance des médias doit être soutenue de toutes parts et sur tous les fronts.

Le Syndicat suisse des mass media espère que le Conseil des Etats prendra acte du rapport du Conseil fédéral dans le sens de sa Commission chargée de l'examen préalable.

Recevez, Madame la Conseillère aux Etats, Monsieur le Conseiller aux Etats, nos salutations les meilleures.



Stephan Ruppen
Secrétaire central SSM



Ruedi Bruderer
Président SSM